



Le Trait d'Union

Réactions de l'UPA au budget fédéral « C'EST À L'USAGE QU'ON VERRA »

C'est à l'usage qu'on verra si les 25 M\$ annoncés dans le budget Flaherty pour soutenir les abattoirs de bovins de plus de 30 mois permettront concrètement à Levinoff-Colbex, seul abattoir du genre dans l'est du Canada, de redresser la situation financière précaire dans laquelle l'ont plongé les exigences de la réglementation fédérale sur les matières à risque spécifiées (MRS).

À première vue, la nouvelle semble excellente pour les producteurs de bovins québécois, qui ont investi 36 M\$ dans l'abattoir à ce jour. « Ils se réjouiront vraiment cependant quand ils verront la couleur de l'argent et davantage si la mesure, prévue pour la seule année 2010-2011, s'étendait au-delà, jusqu'à ce que soit corrigé en fait le problème attribuable à la réglementation », d'affirmer le premier vice-président, Pierre Lemieux.

L'UPA sur son appétit

C'est également à l'usage qu'on verra si le nouveau budget a des vertus bénéfiques pour le secteur agricole. Le budget fédéral ne donne pas de suites pour l'instant à des demandes bien spécifiques faites par l'UPA lors des consultations prébudgétaires :

- ▶ Il n'y a rien dans le budget concernant la création d'un régime enregistré d'épargne et d'investissement sylvicole à l'intention des 425 000 propriétaires de boisés canadiens;
- ▶ Le ministre Flaherty n'a pas profité de l'occasion pour envoyer un signal clair en ce qui a trait à la réalisation de plans de développement dans différents secteurs de production agricole.

L'UPA se dit fort inquiète des intentions du ministre à l'effet de comprimer 1,3 G\$ dans les dépenses de programmes en vue de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans. Il serait malheureux que le secteur agricole écope compte tenu de la nature structurante et démontrée des investissements agricoles, particulièrement pour l'économie des régions.

Rappelons que l'enveloppe actuelle de 500 M\$ sur cinq ans allouée au fonds fédéral Agri-flexibilité, ne couvre en fait que le dixième des besoins exprimés par les producteurs agricoles du pays. S'il fallait couper encore dans ces conditions, ce serait tout simplement catastrophique.

Appui réitéré à la gestion de l'offre

Enfin, sur une note plus positive, notons que le discours du trône, qui a précédé de peu le budget, mentionnait en toutes lettres l'intention du gouvernement de continuer « à défendre la gestion de l'offre dans les secteurs des produits laitiers et de la volaille ».

FONDS SPÉCIAL DE 4,3 M\$ POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les démarches soutenues depuis 2008 par la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue pour obtenir un fonds d'urgence ont porté leurs fruits. La région a obtenu 4,3 M\$ pour restructurer son secteur agricole : 2 M\$ provenant du gouvernement du Québec, 1,8 M\$ du programme fédéral Agri-flexibilité, et 500 000 \$ de la Conférence régionale des élus. Appuyée par plus de quarante organismes, la Fédération a préparé un plan d'intervention en vue de redresser une situation qui ne cesse de se détériorer. « En ces temps difficiles, en plus des sous annoncés aujourd'hui, le support de la communauté régionale permet de croire en un avenir meilleur pour le secteur et nous encourage à poursuivre notre mission de nourrir le monde », d'affirmer Réjean Comeau, président de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. Dans cette grande région qui compte actuellement 714 entreprises agricoles, le secteur bioalimentaire représente le troisième secteur d'activité économique d'importance avec 9 400 emplois.

L'aide arrive au moment où la crise est exacerbée par les modifications proposées par le gouvernement au regard des programmes de sécurité du revenu. « Le caractère d'urgence d'il y a près de deux ans est d'autant plus d'actualité et nécessitera de réagir vite pour limiter les pertes d'entreprises et conserver la masse critique de fermes pour occuper le territoire et maintenir les services nécessaires à la pratique agricole », d'ajouter M. Comeau. La Fédération entreprend le 8 mars une tournée d'information sur ces dossiers de l'heure.

AGNEAUX ET MOUTONS : CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ HOMOLOGUÉE

La nouvelle Convention de mise en marché des agneaux lourds est en vigueur depuis le 14 février dernier à la suite de son homologation par la Régie des marchés agricoles. Une entente de principe est intervenue en effet entre la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et les acheteurs d'agneaux lourds au terme des négociations entamées en septembre 2009 et du travail du comité paritaire formé de représentants de la Fédération et des acheteurs.

Les changements apportés à la convention concernent notamment la grille de classification, le prix, l'introduction d'une bonification des agneaux en fonction de la qualité, la clause de gestion des agneaux hors-normes et l'attribution des contrats annuels entre les acheteurs. Le comité paritaire poursuit ses travaux en vue de proposer un concept de vente particulière et d'approvisionnement local qui pourront éventuellement être intégrés à la convention.



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



DE L'INFORMATION SUR LES BANDES RIVERAINES

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a produit un bulletin d'information sur les bandes riveraines que recevront 10 500 producteurs dès cette semaine avec l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle. Dans ce bulletin, la FPCCQ donne des instructions pour mesurer adéquatement les dimensions d'une bande riveraine. Elle y invite aussi les producteurs à vérifier le calcul de La Financière agricole du Québec qui, en guise de mesure d'écoconditionnalité, retranche les bandes riveraines des superficies assurables. La Fédération est d'avis que les calculs de dimension des bandes riveraines de la FADQ, effectués dans les bureaux et non pas directement dans le champ, présentent des lacunes de précision qui pourraient faire perdre des superficies assurables.



POUR UNE VIE SYNDICALE EN SANTÉ!

La tournée des comités régionaux en vie syndicale se poursuit pour une 10^e année. À ce jour, les Fédérations régionales de l'Abitibi-Témiscamingue, Outaouais-Laurentides, Beauce, Gaspésie-Les-Îles, Bas-Saint-Laurent et Saint-Jean-Valleyfield ont été rencontrées. Cette rencontre annuelle permet de faire le lien avec certains des mandats confiés au comité provincial, maintenant devenu la Table de travail en vie syndicale et en valorisation de la profession. Cette année, les thèmes abordés sont la politique de perfectionnement des élus adoptée par l'Union, l'implication des affiliés dans un dossier local, le sentiment d'appartenance, la démarche de consultation sur le projet « UPA du futur » et la mise à jour du code de déontologie.

SEMAINE DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ EN AGRICULTURE 2010

« *J'ai le pouvoir d'agir, je m'engage!* » se veut le thème d'action de la Semaine de la santé et sécurité en agriculture qui se tiendra du 10 au 17 mars. Les organisateurs innovent cette année en instaurant une démarche de trois ans axée sur la gestion de la santé et de la sécurité du travail à la ferme. Les activités de formation offertes cette année par les fédérations régionales porteront, entre autres, sur les obligations légales de l'employeur et l'identification des risques prioritaires sur la ferme. Au menu : conférences, projections vidéo, échanges en groupe le tout accompagné d'outils utiles pour le passage à l'action! Notons que le matériel d'information a été développé par l'UPA en partenariat avec la CSST et le Réseau de la santé.



HOMMAGE À ROSALINE LEDOUX

Certaines personnes ont un parcours unique en agriculture et Rosaline Ledoux en fait partie. Journaliste à *La Terre de chez nous* pendant 48 ans, elle fut, entre autres, responsable de la chronique Radio-Télévision (Marie-Stéphane) et du Courrier de Marie-Josée jusqu'à sa retraite en 2009. La prochaine émission de *La Semaine verte*, le dimanche 7 mars, consacre un reportage à M^{me} Ledoux et son implication auprès des femmes en agriculture. On pourra aussi entendre M^{me} Ledoux à la radio de Radio-Canada le samedi 6 mars.



Photo : Beatriz Salas/TCN

NOUVEL OUTIL INTERACTIF DU CRAAQ



Le site web du CRAAQ vient de mettre en ligne une nouvelle section consacrée à la caractérisation des charges fertilisantes des effluents d'élevage, destinée principalement aux conseillers agricoles qui oeuvrent dans le secteur de la fertilisation et de la gestion des sols. Y sont publiées les connaissances les plus à jour au sujet des protocoles de caractérisation et en matière de valeurs références des charges fertilisantes. On y trouve également une foire aux questions interactive. Ce nouvel outil est une réalisation du Comité de coordination du projet effluents d'élevage, avec la collaboration du CRAAQ, du MAPAQ, du MDDEP et des fédérations des producteurs de porcs, d'œufs de consommation, d'œufs d'incubation, de lait et de volailles. Pour consulter la Base de connaissances effluents d'élevage: http://bureauvirtuel.craaq.qc.ca/web/guest/cee_accueil.

UN ENCAN VIRTUEL FAUNE ET NATURE À NE PAS MANQUER!

L'UPA participe à nouveau à l'Encan virtuel faune et nature de la Fondation de la faune du Québec. En ligne jusqu'au 18 mars 2010, au www.fondationdelafaune.qc.ca/encan, les amateurs de plein air peuvent miser sur une centaine de produits pour se procurer à très bon prix des forfaits de pêche, de chasse, de villégiature de même que des équipements variés et bien d'autres surprises. L'UPA, fière partenaire de la Fondation, y contribue en offrant une chasse sportive aux sangliers. Les profits résultant de cet encan seront investis dans des projets destinés aux jeunes afin de leur faire découvrir la richesse de la faune du Québec.

SIROP : CONTINGENT À LA HAUSSE EN 2010

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec a haussé le contingent de tous les producteurs à 100 % afin de répondre à la demande mondiale. De plus, au contingent actuel de 110 millions de livres, s'ajouteront 300 000 nouvelles entailles pour les saisons 2010 et 2011. Bien qu'il soit impossible pour le moment de prévoir le niveau de production de la récolte 2010, rappelons que la production historique de 2009, avec 109,4 millions de livres, a comblé la demande mondiale en sirop d'érable. Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit d'ailleurs une bonne reprise des exportations des produits de l'érable. Le Québec assure environ 80 % de la production mondiale de sirop.



**Le vendredi
5 mars 2010**

